

N°2026/12

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

COMMUNE
D'
AUXI-LE-CHATEAU

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26/03/2026

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents ou représentés : 21

Date de la Convocation : 21/03/2026

OBJET : DESIGNATION DU DELEGUE DE LA COMMUNE AU SEIN DU COLLEGE ELECTORAL DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DE L'ELECTRICITE DU PAS-DE-CALAIS (FDE 62)

L'an deux mille vingt-six, les vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de Mme Aline GUILLUY, Maire.

PRESENTS :

Aline GUILLUY – Laurent HOYEZ – Alexandra FRASER-PINTAPARIS – Arnold CLAUSSE – Marie-José DUFOSSÉ-FRASER – Cameron GALVAIRE – Nadège KAMWA – Jean-Michel PASQUON – Bernadette FERREIRA – Nathalie GERON – Georges MOURAO – Thomas BRUNIAUX – Julie BOUDAL – Alexandre KRASNOBRODA – Teddy MEURDESOF – Cédric COURTOIS – Kévin FERRAIRE – Stéphanie CAPPE – Anaïs CABARET –

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Sandra TARDIEU – Marie DEBRAY

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :

Clémence DECRAMER – Alexis SEPTIFORT

SECRETARE DE SEANCE :

Cameron GALVAIRE

Madame la Maire informe l'assemblée que la commune d'Auxi-le-Château est adhérente à la Fédération Départementale de l'Energie du Pas-de-Calais (FDE 62).

La FDE 62 est administrée par un comité syndical qui est appelé à être renouvelé par suite du renouvellement général des Conseils municipaux.

A ce titre, Madame la Maire précise à l'assemblée qu'il est nécessaire de désigner un nouveau délégué pour la commune appelé à voter pour désigner les représentants du collège des communes membres au sein du comité syndical.

Les délégués de ce collège sont désignés pour la même durée que le mandat du Conseil municipal.

Madame la Maire informe l'assemblée du point 3.1.2. b. de l'article 3 des statuts de la FDE, qui porte sur la désignation des représentants du collège des communes membres au sein du comité syndical, dispose que pour les élections des représentants de ce collège chaque délégué possède un nombre de voix proportionnel au nombre d'habitants de la commune qu'il représente, à raison d'une voix par tranche de 500 habitants.

Madame la Maire lance un appel à candidature. Seul Monsieur Arnold CLAUSE est candidat.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu Madame la Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (21 pour, 0 contre, 0 abstention) :

- **DECIDE DE NE PAS PROCEDER** au scrutin secret pour cette désignation,
- **DESIGNE** Monsieur Arnold CLAUSE, 3^{ème} Adjoint au Maire, délégué de la commune d'Auxi-le-Château pour la Fédération Départementale de l'Electricité.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus et ont signé sur le registre les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 26/03/2026
La Maire,

Aline GUILLUY